

# École.

## Des élèves sensibilisés au harcèlement numérique et à la cyberviolence

**Saint-Germain-du-Corbéis. La commune est connectée à sa jeune population. Elle est, en tous les cas, attentive à ses élèves et à leur utilisation d'internet. La municipalité de Saint-Germain-du-Corbéis s'engage, en effet, à sensibiliser les élèves de l'école primaire aux dangers du cyberharcèlement.**

« C'est un fléau grandissant et inquiétant de notre époque. Nous avons donc décidé de lutter contre le harcèlement et les violences numériques que subissent les jeunes avec l'aide de l'association e-enfance/3018 de Paris », déclare Catherine Rebillon, maire adjointe chargée de la Solidarité. « Moyennant une inscription annuelle de 50 € à l'association, Yasmine Hamoum, professionnelle de e-enfance/3018, vient nous assister à dénoncer les dangers éventuels de ces nouveaux réseaux sociaux ».

### Une quarantaine d'élèves

Deux formations étaient proposées vendredi 6 juin à l'école primaire. Une première de 14 h à 15 h 30 pour 21 élèves de CM1 et CM2, en présence de leur enseignante Céline Prévot, et la seconde, pour 20 élèves de CE1 et CE2, avec Frédéric Saugeron, maître et directeur de l'école. « On parle de cyberharcèlement lorsqu'une ou plusieurs personnes utilisent les moyens de communication numériques pour porter atteinte à l'intégrité morale d'une personne, qui ne peut pas facilement se défendre seule, de manière délibérée et répétée dans le temps », explique Yasmine Hamoum.

Le cyberharcèlement peut avoir lieu sur les réseaux sociaux, messageries instantanées, forums, tchats, jeux en ligne, courriers électroniques, sites de partage de photographies, blogs... L'association e-enfance/3018, créée en 2011, est le partenaire officiel du ministère de l'Éducation nationale dans la lutte contre ce cyberharcèlement entre élèves. Elle est là pour répondre aux demandes des jeunes en détresse de 9 h à 23 h, 7 jours sur 7.

On compte aujourd'hui de 500 jusqu'à 1 500 appels par jour et on dénombre un enfant sur dix victimes d'un cyberharcèlement soit plus d'un million de jeunes par an. « **On peut parfois, par crainte ou simple timidité, hésiter à dénoncer un mal ressenti pourtant il suffit de nous contacter en appelant le 3018 et une personne compétente, toujours à l'écoute saura vous répondre et même se déplacer pour vous venir en aide** », conclut Yasmine Hamoum.



Les élèves de Saint-Germain-du-Corbéis ont été sensibilisés par l'association e-enfance/3018, basée à Paris.